

Public concerné

Jeu : les élèves sortant des établissements publics d'enseignement supérieur d'art dramatique.

Spécialités : étudiants au niveau L3 ou équivalent dans ladite spécialité.

Déroulement de la saison 2024/2025

Un parcours adapté à leur spécialité (jeu, mise en scène/dramaturgie, scénographie, costume, conception sonore) au sein du théâtre, alternant nouvelles productions, reprises, observation, rencontres sur les trois plateaux, dans les ateliers, les bureaux de la Comédie-Française.

Une formation d'une dizaine de semaines de cours, dispensée par l'ICD (Institut international de commerce et de distribution, membre du groupe de formation continue IGS), par des intervenants administratifs et artistiques du théâtre et des personnalités extérieures.

La possibilité de proposer des cartes blanches à l'administrateur général en cours de saison afin de travailler individuellement ou en groupe sur une forme en devenir et de la présenter à un public restreint. Un spectacle collectif sera également présenté en fin de saison dans l'une des salles de la Comédie-Française.

Engagement

Contrat de professionnalisation de septembre 2024 à juillet 2025 inclus (onze mois, rémunération de 1 800 euros bruts mensuels).

Chaque membre de l'Académie est à la disposition de la Comédie-Française pendant la durée du contrat. Il est tenu de participer à toute l'activité théâtrale et culturelle de la Comédie-Française. Il ne peut pas refuser une proposition artistique (dans une distribution ou un générique) et doit suivre les sessions de formation qui lui seront dispensées.

Mode de sélection

- **Jeu** : sur audition dans une salle de répétition de la Comédie-Française, devant un jury composé notamment de l'administrateur général, du directeur de la production et de la coordination artistique et de son adjointe pour un premier tour. Chaque acteur ou actrice présentera une scène dialoguée de son choix tirée du répertoire classique (jusqu'aux années 1950) d'une durée de trois minutes, et une chanson choisie dans une liste de titres qui leur sera communiquée ultérieurement, suivra un échange d'une dizaine de minutes avec le jury. Il n'est pas permis de passer une scène double, chaque candidat devant présenter sa propre scène. L'espace est d'environ dix mètres sur quinze, les acteurs disposeront d'une table, de chaises et de quelques accessoires au besoin. Dans un second temps, les candidats retenus seront convoqués pour un entretien individuel avec l'administrateur général au sujet de leur motivation et de leur projet professionnel.
 - o Dès mars 2024 : contacter la responsable des auditions du Jeune Théâtre national pour l'inscription : Anne Dauphin a.dauphin@jeune-theatre-national.com / 01 48 04 86 40.
 - o Envoyer par voie électronique avant le 27 mai 2024 un CV avec photo, une lettre de motivation et la liste des intervenants avec lesquels vous avez travaillé à Mélinée Moreau, chargée de mission, melinee.moreau@comedie-francaise.org.
 - o Les auditions se dérouleront mi-juin 2024.
 - o Officialisation des résultats par l'intermédiaire du JTN la semaine suivant les auditions.

- **Mise en scène/dramaturgie, scénographie, costume, conception sonore** :
 - o Envoi électronique d'un CV, d'une lettre de motivation, et d'un dossier présentant une ou deux réalisations avant le 20 mai 2024 à melinee.moreau@comedie-francaise.org.
 - o Les candidats présélectionnés seront convoqués pour un entretien avec l'administrateur général, le directeur de la production et de la coordination artistique et le directeur en charge de leur spécialité à la Comédie-Française au mois de juin 2024.